

Comité de pilotage Avesnoiseries du 4 juin 2022

Jérémie TONDEUR / Luisa LEBRUN / Gabriel LEBRUN / Jean Marie HANNECART / Laurence SANNIER / Maxime COX / Anne Marie FAUCONNIER / Aurélie REGNIER / Gérard DELVA / Stéphane SYMOND

Rappel du COPIL : toutes les décisions sont prises par la COPIL et non le bureau / Il faut être adhérent pour participer au COPIL.

Aux vues des conditions sanitaires stables, le COPIL redevient uniquement en présentiel pour maintenir au maximum le lien social entre les adhérents.

Liste des choses à faire avant le spectacle :

Détail de la liste des choses à faire avec les personnes ressources.

Validé par le COPIL

Pont des Loups :

Le Pont des loups propose de devenir partenaire financier à hauteur de 2500 €. En échange (autres les contre parties prévues) ils demandent de nous fournir chez eux pour l'achat de plateaux apéritifs pour le carré VIP.

Etant donné que le Pont des loups est un partenaire depuis plusieurs années de l'association (fournitures à de nombreuses reprises de fromages gratuitement pour les réunions et AG, stylos...) et même si le Pont des Loups semble gagnant dans l'opération, l'avantage est que le carré VIP ne coutera rien à l'association

le COPIL valide le partenariat

Restauration spectacle public :

Une réunion avec plusieurs restaurateurs a été fait en début de semaine. Il est difficile de trouver des food trucks qui acceptent de venir en payant un emplacement sur un premier événement de ce type.

Les restaurateurs rencontrés, partenaires depuis de nombreuses années de l'association nous proposent de gérés ensemble la restauration pour le public. La proposition faite est : une rétribution de l'association sur CA à hauteur de 15% + la fourniture de plateaux apéritif pour le carré VIP (en complément du pont des Loups).

Validé par le COPIL

Devis sécurité :

Un premier devis auprès d'une société de sécurité avait été obtenu à hauteur de 19 000€ soit bien au delà du budget.

Une seconde société a été reçue ce vendredi. Le même type de prestation a été demandé pour un devis. Le devis est cette fois ci à hauteur de 7843€. Soit environ 300€ de plus que le budget initial.

Validé par le COPIL

Réunion mise en place postes bénévoles :

Plutôt que de faire une multitude de réunion sur les différents postes besoins bénévoles. Pourquoi ne pas faire une grande réunion tous ensemble avec une présentation générale des besoins et des « ateliers » permettant d'expliquer les besoins poste par poste ?

Proposition de date pour le 14 juin 20h à la salle des fêtes de Saint Hilaire.

Validé par le COPIL